

ÉVALUATION ET BULLETIN DE FIN D'ANNÉE



Conseil scolaire du
NORD-OUEST N°1
Se donner des racines et des ailes

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le CSNO poursuit le plan de continuité pédagogique 2019-2020 depuis la fermeture des classes le 16 mars dernier. Le but premier de ce plan est d'assurer que les élèves poursuivent leurs apprentissages. Les enseignants offrent à chaque élève, l'occasion d'améliorer son rendement scolaire, en lui offrant un enseignement différencié et en lui proposant diverses activités et évaluations formatives.



RAPPEL DES LIGNES DIRECTRICES DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Bulletin de fin d'année

Chaque élève de la maternelle à la 12e année recevra ses notes finales et un bulletin adapté à son niveau scolaire. Les enseignants seront chargés d'évaluer les progrès de l'élève et de lui attribuer une note finale. Tout élève qui était sur la bonne voie passera au niveau suivant.

Obtention du diplôme

Les élèves en voie de recevoir 100 crédits ou plus pourront toujours obtenir leur diplôme d'études secondaires. Pour tout cours déjà commencé, les écoles le termineront avec l'élève au mieux de ses capacités, lui donneront une note finale et lui accorderont les crédits.

DATES DE LA FIN DES COURS

Maternelle à 9e année : le 12 juin 2020

10e à 12e année : le 19 juin 2020

Les bulletins seront envoyés à la maison à la fin de l'année scolaire.

- Ceux-ci incluront des commentaires descriptifs qui porteront sur les apprentissages faits depuis le 16 mars et selon les résultats d'apprentissage visé.



ATTRIBUTION DE LA NOTE FINALE

Maternelle à la 8e année

Si l'élève était en voie de réussir le cours avant l'arrêt des classes, il ou elle recevra le code C (cours complété), pour les cours de français, mathématiques et anglais. Pour les cours non prescrits par le Ministère (sciences, études sociales, santé, éducation physique, musique, arts, études religieuses), le code N (cours non évalué) sera attribué.

L'élève passera au niveau suivant à la prochaine rentrée scolaire.

10e à 12e année (cours sur toute l'année)

Si l'élève était en voie de réussir le cours avant l'arrêt des classes, il ou elle recevra une note finale sous forme de pourcentage, en tenant compte de sa note avant l'arrêt des classes. La note finale de l'élève ne doit pas être inférieure à la note reçue au 16 mars.

Aucun examen de fin d'année ne sera administré cette année.

9e année

Si l'élève était en voie de réussir le cours avant l'arrêt des classes, il ou elle recevra une note finale sous forme de pourcentage pour les cours de français, anglais, mathématiques, sciences et études sociales, en tenant compte de sa note avant l'arrêt des classes.

La note finale de l'élève ne doit pas être inférieure à la note reçue au 16 mars. Pour les cours non prescrits par le Ministère, le code N (cours non évalué) sera attribué.

Aucun examen de fin d'année ne sera administré cette année.

10e année à la 12e année (cours semestriels)

Si l'élève était en voie de réussir le cours avant l'arrêt des classes et a maintenu ses efforts pendant l'enseignement à distance, il ou elle recevra une note finale sous forme de pourcentage.

Aucun examen de fin d'année ne sera administré cette année.

L'élève a l'occasion d'améliorer son rendement scolaire jusqu'à la fin des cours.



**Questions?
SVP, communiquez avec
la direction d'école.**



**Conseil scolaire du
NORD-OUEST N°1**

Se donner des racines et des ailes

csno.ab.ca